

Conversation européenne #18

Le Green Deal européen est-il sérieux ?

Le 22 janvier 2020, Maison de la Recherche

**Clémence Pèlerin**, Groupe d'Etudes Géopolitiques**Philippe Pochet**, directeur général de l'Institut syndical européen (ETUI)**Maxime Zucca**, Co-responsable du pôle écologie de Place Publique**Edouard Godot**, comité d'orientation d'EuropaNova (modérateur)

Édouard Gaudot introduit cette dix-huitième discussion en rappelant que l'écologie est au fond un concept plutôt neutre pour caractériser notre rapport à la nature. **Aujourd'hui, des mouvements sociaux émergent avec une prise de conscience écologique.** Des partis verts s'affirment, notamment dans le Nord-Ouest de l'Europe, au point que les partis traditionnels récupèrent ce message qui était, jusqu'à présent, confiné à quelques marges originales. Consécutivement aux résultats des élections européennes de 2019, la Commission européenne a proposé un « *Green Deal* », terminologie qui fait écho à l'imaginaire du *New Deal* américain de Franklin D. Roosevelt, pour le mettre à la mode dominante de l'écologie. Dans quelle mesure ce *Green Deal* peut-il être pris au sérieux ? Substance, moyens, esprit : entre *greenwashing* et faiblesse des engagements, cela ne serait pas la première fois qu'une annonce européenne n'est pas suivie des faits.

Pour **Clémence Pèlerin**, la question est intéressante car elle n'appelle de réponse, dans l'absolu, mais doit être posée par rapport à l'ampleur de l'ambition européenne, aux moyens mis en œuvre pour y parvenir, ainsi qu'au périmètre d'action. On peut considérer ce *Green Deal* comme *sérieux* vis-à-vis de la menace climatique dans la mesure où le nombre et la diversité de mesures proposées dans le *Green Deal* sont inédits.

Comment les partis politiques et le monde économique vont-ils se saisir de la question ? La mandature d'Ursula von der Leyen entend marquer un changement de paradigme. **Aujourd'hui, le climat n'est plus uniquement une politique parmi d'autres, il est au cœur de toutes les autres.** Par conséquent,

la politique commerciale de l'Union doit en être affectée, de même que la politique agricole, la politique énergétique mais également, l'interaction entre États membres. Actuellement, tous les États européens ne se trouvent pas au même stade de leur transition énergétique et écologique et les sensibilités, quant à la question, diffèrent d'un pays à l'autre. C'est - en partie - aux **différents niveaux de sensibilisation et d'avancement dans la transition qu'entend répondre le mécanisme de Fonds pour la transition juste**. En effet, pour mettre en place ce *Green Deal*, il existe **deux principaux types de mécanismes : d'une part, les politiques publiques et d'autre part, la capacité du marché à orienter les investissements et la création de valeur vers des activités et des actifs durables**. En l'occurrence, malgré l'ambition politique du document, la Commission ne propose pas véritablement de rupture ; il ne s'agit pas de remettre en cause la capacité de nos systèmes économiques à générer de la croissance mais, de s'assurer qu'elle devienne durable. **La Commission doit intégrer le facteur climat dans ses prises de décisions.**

Il va donc falloir également orienter les échanges commerciaux pour les rendre plus compatibles avec ces objectifs. Des secteurs comme la sidérurgie ou l'automobile vont également devoir s'adapter à cette transition. La question du marché carbone est également à considérer. Aujourd'hui, ce marché consiste à allouer des quotas de CO2 selon une grille définie, en sachant que les États et les entreprises sont libres d'acheter des quotas, en fonction de leurs besoins. Le fait est qu'il y a eu de nombreuses exemptions sur ce marché. Il faut repenser la taxation carbone dans ce *Green Deal*.

Selon **Philippe Pochet**, il est nécessaire de sortir d'une vision apocalyptique. **Le changement peut se produire d'une part grâce aux acteurs et d'autre part, grâce au récit**. Les acteurs sont collectifs : qui peut parler au nom du climat ? On a vu l'émergence de la jeunesse en tant qu'acteur collectif qui a fait irruption - de façon totalement surprenante et désorganisée certes - en mettant en exergue la prise de conscience citoyenne quant à la question écologique. **Au cœur du récit se pose la question sociale**. En effet, tout dépend de la capacité à convaincre la population qu'il reste beaucoup à changer. Ce dernier point pose la question des modes de vie et des inégalités : qu'est ce qui va être acceptable au nom de la transition verte ? Si l'on ne se pose pas la question d'une transition juste et de son financement cela n'aboutira pas.

Il convient de se remémorer le fait que la Commission européenne a publié un document, contenant 48 propositions, pour des dates à l'horizon 2020-2021. Cela implique un minimum de coordination si l'on se réfère au précédent du livre blanc que la Commission Delors avait publié, en 1985, sur le marché intérieur comme processus. Le problème est qu'avec le *Green Deal*, la question des acteurs clés reste sans réponse. Ainsi, **Philippe Pochet** considère que la Commission actuelle devrait présenter une vision plus claire de ses objectifs. Ce document ne remplit pas cette fonction. Il n'y a pas de changement radical de paradigme mais au contraire, une grande continuité. Deux visions s'opposent aujourd'hui : ceux pour qui le capitalisme vert va fonctionner et ceux qui, en regardant les chiffres, n'y croient pas.

Le capitalisme ne changera pas - juste - en prenant conscience de l'urgence de la transition. Il faut faire des investissements massifs dans les énergies renouvelables, tout en sachant que cela ne représente qu'une partie de la solution. Il s'agit d'amorcer une transition juste mais, dans tous les sens du terme. Il faut penser cette transition dans tous les secteurs de l'économie.

Edouard Gaudot insiste à ce moment sur **l'importance des acteurs et leurs représentations du monde**. Ainsi, en France, il y a une dissociation entre d'un côté, ceux qui se préoccupent du climat et de l'autre côté, les grands corps d'Etat - qui forment la technostucture politique - ne semblant pas avoir été sensibilisés à la question dans leur formation, alors qu'ils sont au cœur des décisions.

Pour **Maxime Zucca**, la **Commission européenne n'est pas sortie du cadre traditionnel**. **L'un des grands objectifs du Green Deal est de limiter la hausse de la température de deux degrés, d'ici 2100**. Or, il manque dans ce plan d'action la notion de sobriété. Selon l'OCDE, une croissance verte doit promouvoir la croissance tout en préservant la biodiversité. D'après les termes utilisés par la Commission européenne, la biodiversité est un capital naturel et cette expression traduit bien la considération à l'égard de la biodiversité. Une stratégie de la Commission européenne devrait être publiée, en mars, à ce sujet. Toutefois, en attendant, aucune publication claire n'existe sur ce sujet de même que pour les forêts.

Le texte reste toutefois ambitieux avec des objectifs affichés d'une neutralité carbone en 2050. Aussi, on parle également beaucoup de la « *Smart Europe* » et de l'intelligence artificielle comme étant la solution miracle. Il n'y a cependant pas d'études d'impacts sur le coût écologique et humain que cela représenterait, alors que l'écologie c'est aussi le lien humain. Néanmoins, on peut regretter que la surconnexion de nos sociétés n'assure pas plus ce lien.

Maxime Zucca insiste également sur l'absence de transversalité. La réponse de la Commission européenne pour intensifier les investissements dans les énergies renouvelables est de massifier les éoliennes *off-shore*, alors qu'il n'existe pas d'étude d'impact sur leur installation. On constate pourtant que les éoliennes *in-shore* sont à l'origine de la disparition de certaines espèces d'oiseaux ou de chauve-souris. Selon lui, il faut exactement prendre en compte le fait que l'intensification de l'utilisation de la biomasse signifierait aussi une augmentation de l'exploitation forestière. Ce sont autant de choix qu'il faut assumer mais aussi, rendre transparents. Il serait nécessaire d'investir dans une importante rénovation énergétique mais incohérent de le faire avec des matériaux ayant un bilan carbone désastreux.

Le Green Deal reste aussi assez évasif quant à la PAC et la politique de la pêche. L'agriculture intensive reste pourtant la principale cause de l'érosion de la biodiversité et de la hausse du changement climatique. Les plans nationaux stratégiques devront tenir compte du « *farm to fork* » proposé par la Commission, dans ce fameux *Green Deal*, et ainsi afficher une meilleure traçabilité et transparence sur l'origine de production. Par ailleurs, puisque les écologues sont sur-sollicités, un important besoin de développer des formations dans ce domaine se fait ressentir.

Une question du public se focalise sur les financements prévus par la Banque du Climat. **Clémence Pèlegri**n rappelle que la banque ne portera pas ce nom-là. Il s'agit de reconvertir les activités de la Banque Européenne d'Investissements (BEI) qui a statué cet été qu'elle arrêterait de financer des activités liées aux énergies fossiles - gaz naturel compris. Ce qui a été intéressant dans ce choix, c'est que durant longtemps le gaz a été considéré comme une énergie de transition. La BEI considère donc que ce n'est plus le cas à présent. La BEI a un effet de levier sur l'investissement public et privé. Ainsi, par son action, elle contribuera à attirer le secteur privé dans les investissements « durables ».

Une autre question du public souligne les interrogations sur la faisabilité d'un tel *Green Deal* au vu du poids des lobbies. Pour **Philippe Pochet**, le rôle des banques dans le « placement vert » est à prendre en compte. Ces dernières prônent, par exemple, l'investissement dans l'eau. Cependant, la question de l'eau, comme bien commun et service public, se pose alors immédiatement. Ce n'est pas simplement une question de « vert » mais aussi de « social ». Il y a deux notions importantes pour situer le clivage dans le débat public : la chaîne de valeur et l'impact d'un produit. Si l'on s'en tient au nucléaire il ne produit pas de carbone mais quel est son impact environnemental, quand on voit l'ampleur qu'a encore une catastrophe comme celle de Tchernobyl.

Maxime Zucca pense que le poids important des *lobbies* en France, par exemple dans le secteur de la viande, empêche certaines avancées dans un sens positif. Il ajoute que si des normes sont imposées aux consommateurs, la démarche risque d'être perçue comme agressive et ces derniers risquent d'être finalement peu enclins au changement.

Edouard Gaudot conclut cette conversation en soulignant que le changement passe par un premier mouvement de prise de conscience : passer du moins au mieux et ensuite, à autrement. Il s'agit d'une révolution culturelle et éthique car nous nous sommes habitués à produire toujours plus. Il faut donc commencer par produire moins mais de meilleure qualité pour ensuite commencer à faire autrement. Il rappelle Gramsci en disant qu'il faut « *allier le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté* ». L'enjeu étant de faire converger tous ces optimismes ; collectifs et politiques.